

# TARIFICATION DU TRANSPORT DEPARTEMENTAL

## DES TARIFS SIMPLES – ATTRACTIFS – SOLIDAIRES



Public	Nature du titre	Prix	Lieu de délivrance	Utilisation
<b>TOUT PUBLIC</b>	<b>Ticket unité</b>	<b>1 €</b>	- les bus du Conseil général - la gare routière départementale - la Direction des Transports - les bureaux des entreprises de Transport	<i>Trajet valable 2h avec correspondance sur l'ensemble du réseau du Conseil Général.</i>
	<b>Abonnement hebdomadaire</b>	<b>8€</b>	- les bus du Conseil général - la gare routière départementale - la Direction des Transports - les bureaux des entreprises de Transport	<i>Libre circulation sur l'ensemble du réseau du Conseil Général pendant 7 jours consécutifs. Cessible</i>
	<b>Abonnement mensuel</b>	<b>30€</b>	- les bus du Conseil général - la gare routière départementale - la Direction des Transports - les bureaux des entreprises de Transport	<i>Libre circulation sur l'ensemble du réseau du Conseil Général pendant 1 mois de date à date. Cessible</i>
	<b>Abonnement annuel</b>	<b>180€</b>	- la gare routière départementale - la Direction des Transports - les bureaux des entreprises de Transport	<i>Libre circulation sur l'ensemble du réseau du Conseil Général pendant 1 an, de date à date. Non cessible</i>
<b>Jeunes enfants</b>	<b>- 3 ans</b>	<b>Gratuit</b>	–	–